



COMPTE RENDU DE LA 195^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

(ADOPTÉ)

- DATE :** Le 9 décembre 2015
- LIEU :** Salle Saint-Laurent, Embassy Suites, 208 rue Saint-Antoine, Montréal
- PRÉSENCES :** Andy Baribeau, Gouvernement de la nation crie (GNC)
François Boulanger, Canada
Pascale Labbé, Québec
Ginette Lajoie, GNC
Jean Picard, Canada
François Provost, Québec
Melissa Saganash, GNC, présidente
Monique Lucie Sauriol, Canada (au téléphone)
Marc Jetten, secrétaire exécutif
Graeme Morin, analyste en environnement
- ABSENCES :** Manon Cyr, Québec
Jean-Pierre Laniel, Québec
Rodney Mark, membre d'office, Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP)
Chantal Otter Tétreault, GNC, vice-présidente
Jean-Yves Savaria, Canada
- INVITÉS :**
- Pour le point 8:** Aurora Hernández, ingénieure minière, GNC
- Pour le point 9:** Chris Beck, coordonnateur de l'Unité d'utilisation des terres, GNC

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Ginette Lajoie, appuyée par Jean Picard, l'ordre du jour est adopté tel quel.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 194^e RÉUNION (21, 22 ET 23 SEPTEMBRE 2015)

Sur une proposition de Pascale Labbé, appuyée par François Boulanger, le compte rendu de la 194^e réunion (Oujé-Bougoumou, 21, 22 et 23 septembre 2015) est adopté tel que modifié.

3. PRIORITÉS 2015-2017

a. *Réflexion concernant l'évaluation environnementale stratégique*

Le 8 décembre, le CCEBJ a tenu son second atelier concernant l'évaluation environnementale stratégique (ÉES). Michel A. Bouchard agissait comme modérateur, tandis qu'Anastasia Lintner a présenté le « Far North Project », ou l'équivalent d'un « Plan Nord » ontarien. En outre, James Oliver de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a expliqué les ÉES au niveau du gouvernement fédéral. L'atelier a mis en lumière

l'importance d'appliquer une ÉES aux politiques, plans et programmes (PPP) du gouvernement du Québec qui peuvent affecter le territoire nordique, tel un plan d'affectation du territoire public.

L'ÉES peut également s'appliquer aux initiatives de planification territoriale du Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James et du Gouvernement de la nation crie, tel le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Le CCEBJ partagera les résultats de l'atelier avec les gouvernements régionaux pour les sensibiliser à la pertinence d'une ÉES lors de la planification territoriale. En outre, les orientations de l'atelier pourraient inspirer des recommandations du CCEBJ sur un projet de loi attendu concernant la modernisation du régime d'autorisation de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Un membre¹ soulève la question de l'étape optimale pour l'intervention des Cris durant une ÉES de PPP. Certains membres conviennent que les Cris pourraient participer dès l'étape de l'examen préliminaire (« screening ») ou du cadrage (« scoping ») afin de contribuer à la définition des paramètres de l'ÉES.

b. Étude sur les effets cumulatifs

Le chercheur pressenti pour l'étude doit déposer une proposition d'ici la fin de 2015. Il s'agit d'analyser la prise en compte des effets cumulatifs dans les directives et les études d'impacts de cinq projets assujettis au processus d'évaluation et d'examen du chapitre 22. Le chercheur doit également établir dans quelle mesure la considération ou non de ces effets a influé sur la décision touchant le projet. Le chercheur fondera son analyse sur des principes de bonnes pratiques en matière de prise en compte des effets cumulatifs.

Les membres suggèrent l'ajout de deux projets miniers à l'analyse. La prise en compte des effets cumulatifs en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* sera considérée pour les projets ayant fait l'objet des deux processus d'évaluation environnementale.

c. Connaissances des études d'impact et des études de suivi : projet de lettre

Les membres suggèrent des modifications au projet de lettre à l'intention de grands promoteurs sur le territoire Eeyou Istchee Baie-James ainsi qu'à la liste des destinataires.

d. Approche pour l'examen des plans d'aménagement forestier

L'atelier du CCEBJ sur l'approche d'examen des plans d'aménagement forestier intégrés tactiques (PAFI-T) est prévu à Québec le 24 février 2016. L'avant-midi sera consacré à des présentations pour mettre tous les membres à niveau dans ce domaine. Il s'agit, par exemple, du nouveau régime forestier québécois, de l'impact de l'exploitation forestière sur le régime des aires de trappe et de l'impact sur la faune et les espèces menacées. L'après-midi sera consacré aux discussions visant à définir l'approche du CCEBJ.

4. PROCHAINE RÉUNION

Le CCEBJ tiendra sa prochaine réunion à Québec le 25 février 2016, soit le lendemain de l'atelier sur l'approche d'examen des plans d'aménagement forestier.

5. ADMINISTRATION

a. Approbation de la mise à jour du mandat du Comité administratif

Les membres apportent une modification et approuvent la mise à jour proposée concernant le mandat du Comité administratif.

¹ Le terme « membre » est utilisé au sens générique. Il peut désigner une femme ou un homme.

b. Option de déménagement des secrétariats

La présidente et le secrétaire présentent une option de déménagement des secrétariats du CCEBJ et du CCCPP dans un autre local du Centre de commerce mondial, à Montréal. Compte tenu de l'augmentation récente du nombre d'employés des deux comités, le nouvel espace serait plus grand et permettrait d'aménager une petite salle de réunion.

Le secrétaire informera le CCCPP et le locateur de l'intérêt du CCEBJ. Lorsque les coûts exacts d'un éventuel déménagement seront connus, il en informera les membres. Le CCEBJ souhaite maintenir la disposition du bail actuel qui permet d'y mettre fin avec un avis préalable de six mois.

6. SUIVI DES DOSSIERS**a. Objectifs secondaires des priorités 2015-2017**

- i. Rencontres avec le COMEV, le COMEX et le COFEX-Sud (2 et 7 oct. 2015) concernant la participation publique

Comme suite à ces rencontres, l'analyste a préparé un tableau présentant la mise en œuvre des recommandations du CCEBJ concernant la participation publique. Le tableau fait état des progrès réalisés ainsi que des lacunes qui demeurent. Il a pour but d'informer les parties signataires visées par le chapitre 22 et le public.

La présidente et les membres souhaitent améliorer les rapports avec le COMEX, entre autres au niveau des secrétariats. Le CCEBJ devrait rencontrer les comités d'évaluation et d'examen sur une base régulière pour présenter son mandat et l'état de ses travaux.

- ii. Collaboration avec les centres de recherche : le Consortium Ouranos

Le Consortium Ouranos offre la possibilité de siéger à leur comité de programme « Environnement nordique ». Ceci donne l'occasion de participer aux orientations de la recherche touchant le milieu nordique. Les membres croient qu'il revient plutôt au Gouvernement de la nation crie de siéger, s'il le désire, à ce comité de programme.

- iii. Réflexion concernant l'exercice de collaboration BAPE-CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère

Les membres de la Commission du CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère vont réviser le projet de rapport post-mortem. Une fois adopté par le CCEBJ, le rapport sera acheminé aux parties signataires. Il est possible que des éléments du rapport soient pertinents pour d'éventuelles recommandations du CCEBJ concernant la modernisation du processus d'autorisation de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

b. Collaboration avec la Société du Plan Nord

Les membres souhaitent mieux connaître le fonctionnement et les orientations de la Société du Plan Nord. Une invitation sera transmise au président-directeur général, M. Robert Sauvé, à cet effet. De son côté, le secrétariat tentera d'améliorer l'échange d'information et la collaboration avec le personnel de la Société.

c. Plan de mobilité durable du Nord-du-Québec

Le secrétaire vérifiera les modalités d'une présentation sur le Plan de mobilité durable avec le Bureau de coordination du Nord-du-Québec (Transports Québec). Le Bureau prévoit lancer la consultation publique sur le plan visant le Nord-du-Québec en 2016.

d. Étude sur l'habitat du poisson dans la zone d'impact de la rupture de digue de l'ancienne mine Opémiska

Selon la directrice de la Restauration des sites miniers, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MÉRN) a terminé son travail en ce qui concerne la restauration de la zone d'impact de la rupture de digue Opémiska, qui remonte à 2008. Dès lors, c'est au ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) et au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) d'effectuer le suivi des impacts sur les habitats du poisson et la qualité des eaux.

Le secrétaire demandera copie de la présentation PowerPoint préparée par le MÉRN à l'intention de la communauté de Waswanipi.

e. Caractérisation du site contaminé de la Pointe Louis XIV

Un membre du Québec tentera d'obtenir une mise à jour concernant les travaux effectués sur le site par une firme de consultants à la demande du MDDELCC.

7. PROJET DE POLITIQUE DE CONSULTATION DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES PROPOSÉ PAR LE MÉRN

Le CCEBJ écrira au MÉRN pour faire part de son intérêt à commenter un projet de politique de consultation des communautés autochtones. La publication d'une telle politique est prévue par la *Loi sur les mines* révisée en 2014, mais le CCEBJ n'a pas reçu d'information à ce sujet jusqu'ici. Un membre explique que le MÉRN souhaite d'abord consulter les communautés autochtones, puis les organismes consultatifs.

8. PRÉSENTATION D'AURORA HERNANDEZ CONCERNANT LE RAPPORT SUR LES SITES MINIERES ABANDONNÉS

Aurora Hernandez, ingénieure minière au Gouvernement de la nation crie (GNC), explique que ce rapport vise à compléter l'information présentée en 2006 concernant les sites miniers abandonnés. Le nouveau rapport tient compte, entre autres, de données partagées par le MÉRN. Le GNC a recensé plus de 400 sites d'exploration minérale sur le territoire Eeyou Istchee Baie-James² depuis 1950. Comme chaque projet d'exploration peut compter plusieurs sites de forage, cela donne plus de 5000 sites perturbés sur le Territoire.

En raison de l'ampleur de la tâche, le GNC s'est concentré sur les 192 sites pouvant avoir un impact élevé sur les activités des Cris et dont la restauration était prioritaire. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de savoir si des travaux de restauration ont été menés, ni leur ampleur, car les promoteurs ne divulguent habituellement pas cette information.

Par ailleurs, le GNC a également recensé une vingtaine de sites d'anciennes mines qui ont besoin d'être restaurés. Le MÉRN considère que la moitié des sites ont été restaurés. Mme Hernandez croit toutefois qu'il

² Sur les terres de catégorie III seulement. Les travaux miniers sont interdits sur les terres de catégories I et II.

s'agit surtout de travaux de sécurisation. Par exemple, le scellage des trous de forage et une clôture permettent de prévenir les accidents. Comme les plans de restauration ne sont pas publics, il n'est pas possible de savoir quels travaux de restauration ont été complétés. En outre, il n'y a pas de forum d'échange sur ces activités, donc peu d'information pour établir que la restauration est compatible avec les usages prévus par les Cris. Par exemple, des usagers du Territoire ont rapporté la présence d'eau décolorée s'écoulant dans le bassin versant. Aurora Hernandez précise que la plupart des travaux de restauration ont été menés avant la révision de la *Loi sur les mines* en 2014, qui impose des normes plus strictes. Depuis, le MÉRN a rendu public son programme d'investissement dans la restauration des sites miniers abandonnés.

En ce qui concerne la participation des Cris, Mme Hernandez estime que la restauration du site de l'ancienne mine Principale, près de Chibougamau, est exemplaire. Le projet a fait l'objet d'un processus adapté d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux et sociaux afin d'assurer la participation des Cris. Un comité directeur, avec la participation significative de représentants cris dans les décisions, a été établi comme forum d'échange sur le projet.

9. PRÉSENTATION DE CHRIS BECK CONCERNANT LA STRATÉGIE CRIE DE CONSERVATION RÉGIONALE

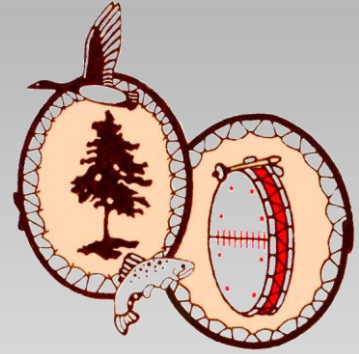
Le Gouvernement de la nation crie (GNC) a présenté, en octobre 2015, sa plus récente version de la Stratégie crie de conservation régionale (SCCR). La Stratégie doit guider les travaux de la Nation crie concernant la protection des secteurs à valeur élevée afin de conserver les populations fauniques, de maintenir les sources de nourriture et de soutenir les activités traditionnelles (chasse, pêche, trappe, cueillette).

Le Comité Eeyou sur les aires protégées (CEAP) est un forum de discussion pour les Cris concernant les enjeux de conservation. Le GNC a élaboré la Stratégie crie de conservation avec le soutien du CEAP. Le GNC et les Premières nations cries locales travaillent en collaboration avec le MDDELCC concernant l'identification des secteurs à protéger. Dans le cadre du Plan Nord, le gouvernement du Québec s'est engagé à protéger 20% du territoire au nord du 49^e parallèle d'ici 2020; aujourd'hui, environ 12% de ce territoire est protégé. L'arrimage avec les initiatives du MDDELCC constitue un défi, car ses critères de sélection d'aires protégées, notamment la biodiversité et la représentativité, ne correspondent pas forcément à ceux des Cris. Le Comité Eeyou vise également à favoriser la participation des Cris au processus de désignation des aires protégées. Durant la première phase de création d'aires protégées sur le territoire Eeyou Istchee Baie-James, de 2003 à 2009, cette participation était bonne pour certains projets, faible pour d'autres.

La création d'aires protégées sur le Territoire pose un défi en matière d'échelles de planification, notamment au niveau des bassins versants. À cet égard, le GNC encourage les communautés à coordonner leurs initiatives de conservation. Par exemple, les propositions d'aires protégées Chisesaakahiikan (de Nemaska) et Mishigamish (de Waswanipi) sont adjacentes dans le bassin versant de la rivière Broadback. Un membre demande si le CEAP et le GNC coordonnent leurs travaux avec la Commission de planification de la région marine Eeyou. M. Beck répond qu'il y a effectivement une coordination, notamment pour la région marine protégée Tawich, proposée par la communauté de Wemindji.



Marc Jetten
Secrétaire exécutif
Le 4 mars 2016



Mining Restoration Needs in Eeyou-Itchee

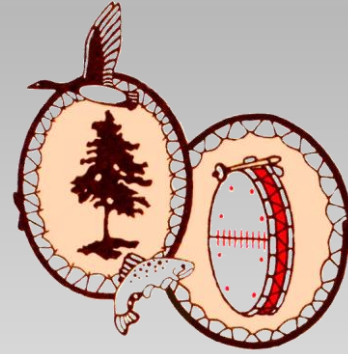
BY AURORA M. HERNANDEZ

Outline

- Objective
- Abandoned Exploration (update)
- Abandoned Exploitation
- Non Abandoned Sites
- Conclusion

Objective

- Exchange information on Restoration needs in the territory
 - Work Jointly
 - Efficiency



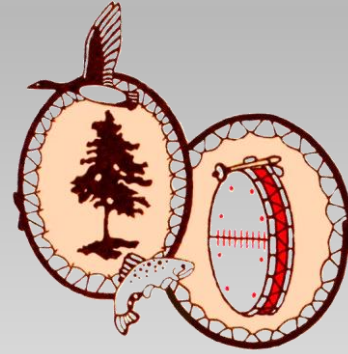
Abandoned Exploration (Update)

1. Report in 2006

- Category A (High impact) and B (low impact)
- Signaled by land users
- Does not include Washaw-Sibi

2. Update (2015)

- Verification of 2006 report data with MERN data
- Process to update periodically
- New sites (Category A)? (verify if practice is no longer done)



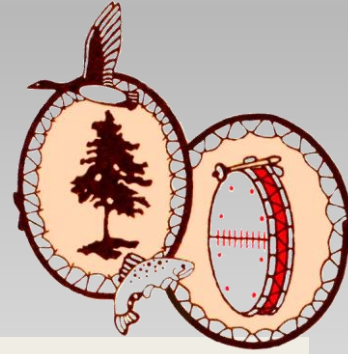
2006 Report - Site Classification



Category A



Category B



Update - Methodology

1. Validation

- Drill Sites-Trenching
- Only Category A sites
- Inconsistencies in MERN Data

2. Potential New sites

- Inactive since (2007-2008)

-- Cumulative Impacts? --

Company: Ressources Westmin LTEE ×
Activity: Drilling
Year: 1987
x_coordina: 404826
y_coordina: 5785659
Zone: 18
F7:
F8:

Consultati: E05/33C ×
Site_nm: ET/6-020
Site_Type: Mining exploration
Community: Eastmain
x_coord: 405043.182
y_coord: 5785647.213
Follow_up: Category A

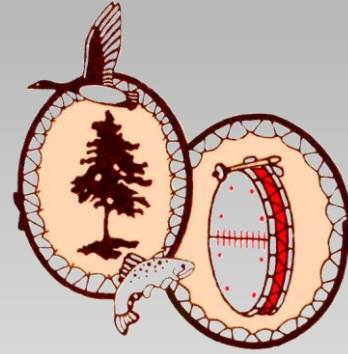
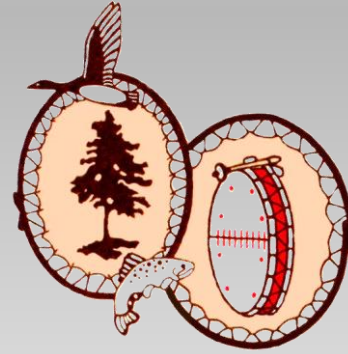


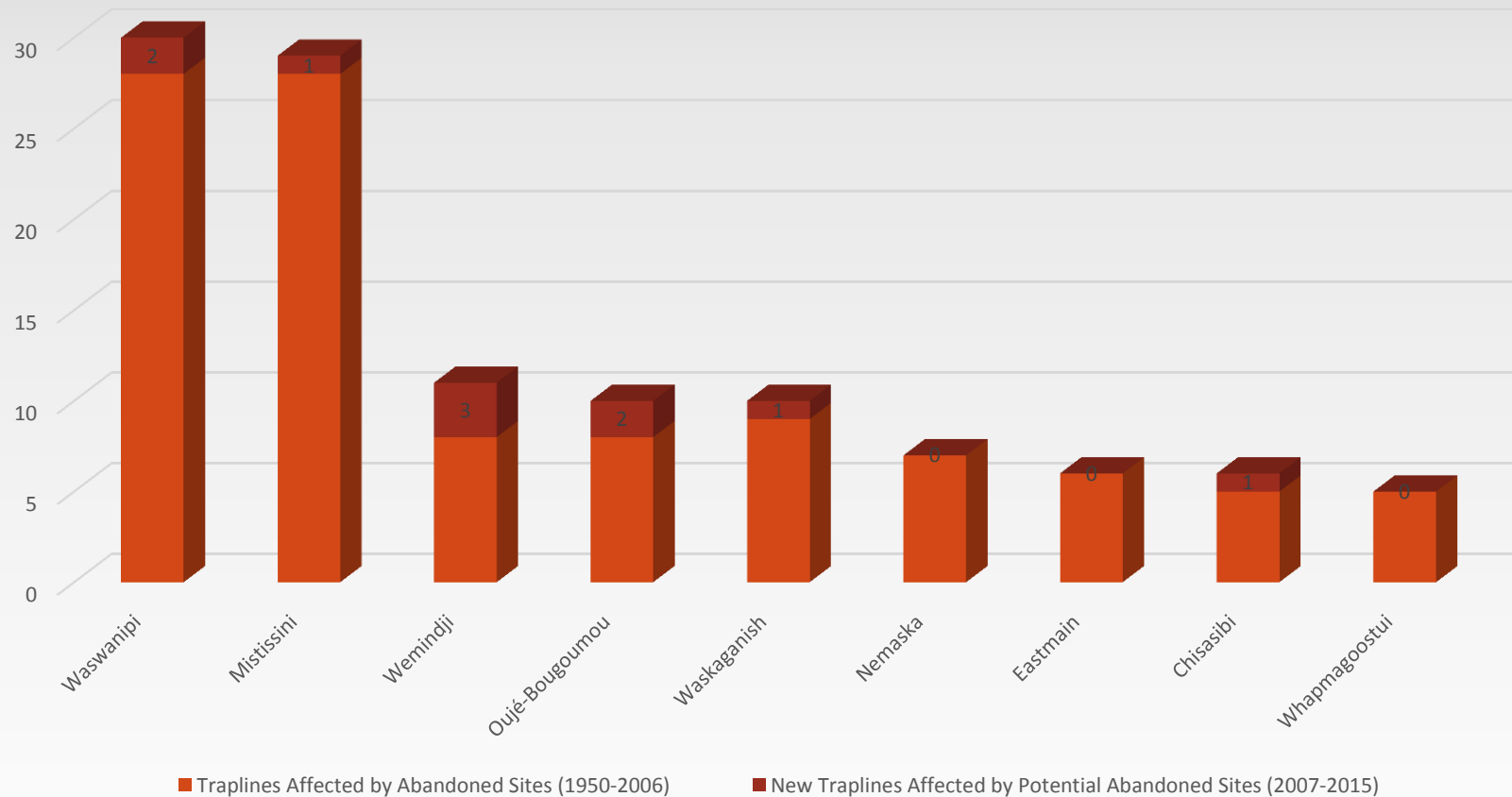
Table of Results

Type of Site	Mistissini	Waswanipi	Oujé Bougoumou	Nemaska	Eastmain	Chisasibi	Wemindji	Waskaganish	Whapmagoostui	Total
Category A Sites	84	38	18	14	12	11	8	5	2	192
Category B Sites	83	68	23	21	7	13	18	2	0	235
Category A Sites on Cat. I Land	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Category A Sites on Cat. II Land	20	7	2	2	2	2	1	2	0	38
Drill Sites	2253	1106	504	382	413	249	341	71	249	5568
Drill Sites on Cat. I Land	0	3	3	0	0	0	0	0	0	6
Drill Sites on Cat. II Land	340	80	21	41	51	0	3	37	0	573

Results



Number of Traplines Affected by Abandoned Sites (1950-2015)



	Number of Projects
Inactive since 2007	59
Inactive since 2008	98
Total	157
Inactive projects that reported "High Impact" activities	81
Drilling Locations	436

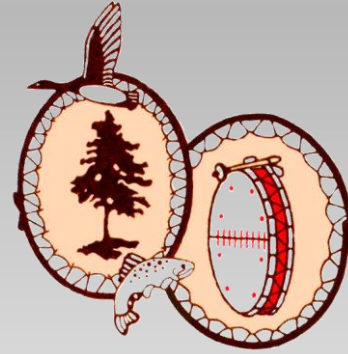
2. Abandoned Exploitation

A. Not clear (Number)

- Roughly 15
- Inconsistencies
- Works done mostly security (signalized as restored)
- No forum of exchange
- No public participation

Exception: Principale site (Special form of ESIA) & Opemiska (Working group)

3. Not Abandoned sites needing restoration



A. From Gestim:

- Roughly 10 on EIBJ
- Roughly 50 under JBNQA

B. No Forum of exchange to be informed

C. No public participation

- *Portage*
- *Bruneau Mine*
- *Cogniagas*
- -----
- *Poirier*
- *Geant Dormant*

Conclusion

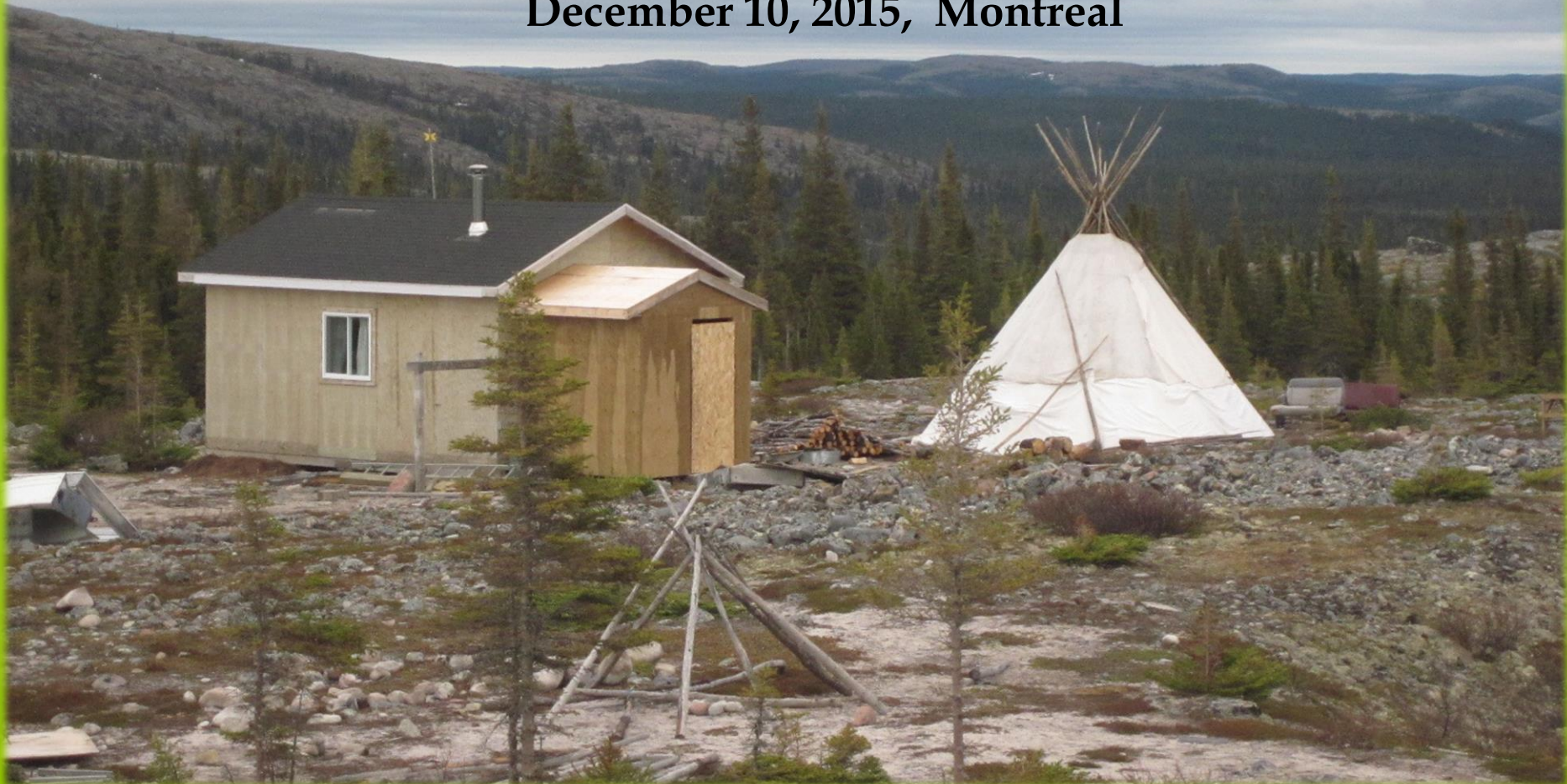
- Initiate discussion
 - Assess Sites (including the buffer zone)
 - Inform Communities
 - Public Participation ?
 - Consider mining activity cumulative effects in the territory

CREE REGIONAL CONSERVATION STRATEGY

Presentation to the James Bay Advisory Committee on the Environment

By the CNG Environment and Remedial Works Department

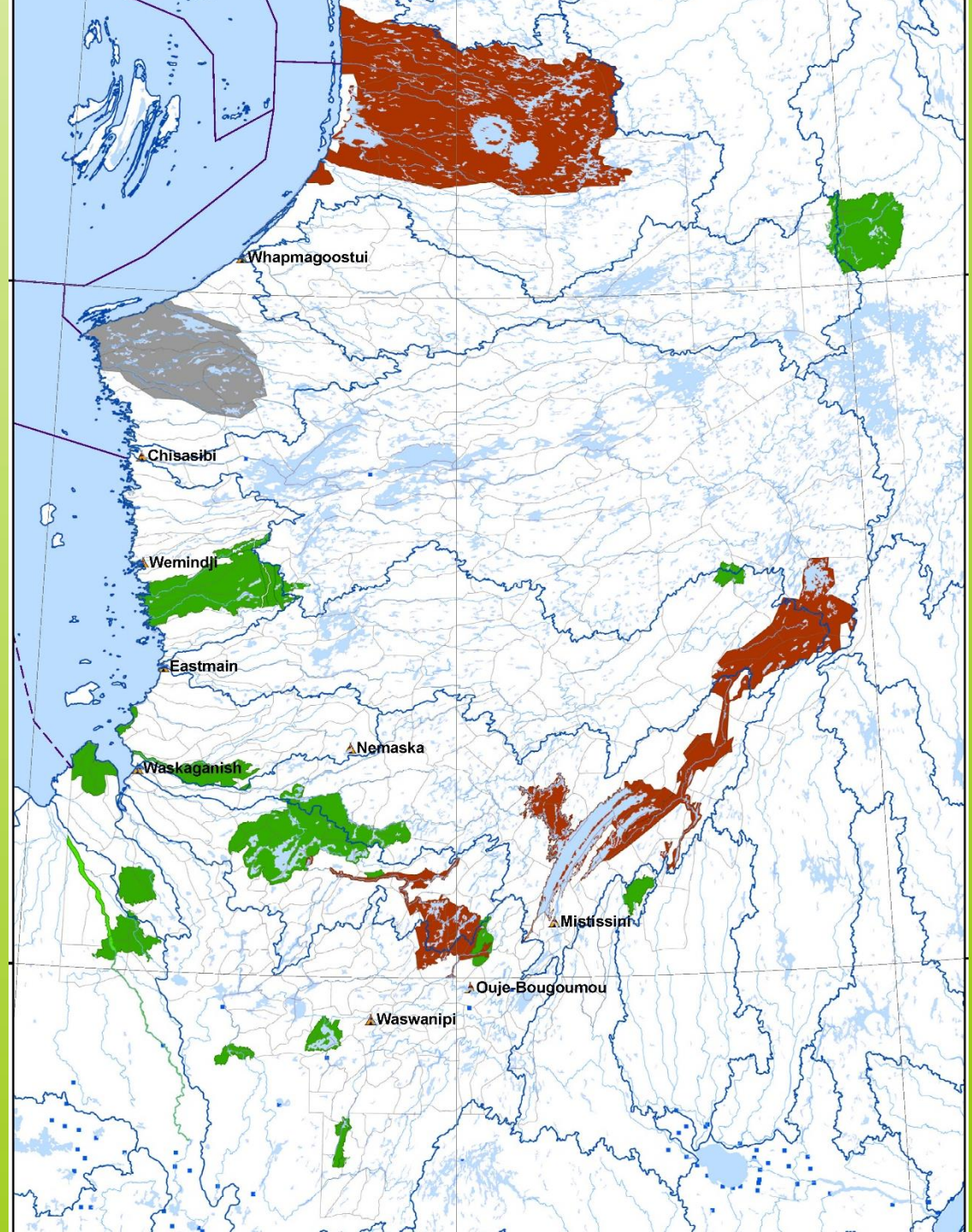
December 10, 2015, Montreal



BACKGROUND

- ❑ Protected areas (such as National Parks and Biodiversity Reserves) are areas designated by law where no industrial development (such as forestry, mining, hydro) is allowed
- ❑ Crees have the right to hunt, trap and fish and practice the Cree way of life in protected areas. These rights supersede or “come above” protected areas or parks legislation
- ❑ The powers to create protected areas rests with the Government of Québec (MDDELCC and MFFP for Parks)
- ❑ Most of the existing protected areas in Eeyou Istchee were established in the 2003–2009 period. In 2015, a few more areas were added to the network
- ❑ Some protected areas were developed in collaboration with the Crees, however many were done with inadequate consultation and Cree input into decision making

EXISTING PROTECTED AREAS IN EYYOU ISTCHEE



EYYOU PROTECTED AREAS COMMITTEE

- ❑ To address this issue, the GCC-CNG Council/Board passed a Resolution in 2012 creating the Eeyou Protected Areas Committee (EPAC), creating a coordinated regional approach for Cree engagement in protected areas planning
- ❑ This Committee has reps from all 10 Cree communities, the CTA, the Youth Council, and the CNG Environment and Cultural Depts. Has met 5 times
- ❑ CNG Environment Dept. provides coordination and technical support. The Cree Regional Conservation Strategy (CRCS) was developed working with the EPAC

CRCS: VISION

To maintain strong ties to the Cree cultural heritage and way of life, and sustain biodiversity by creating a large, interconnected network of conservation areas in Eeyou Istchee. This will be achieved through Cree leadership in conservation planning



CRCS: GOALS

1. To create an interconnected network of conservation areas of cultural and ecological importance for the safeguarding of biodiversity
2. To conserve wildlife populations and enhance food security for present and future generations
3. To ensure full Cree participation in conservation planning and management
4. To ensure that Cree knowledge, culture and land management systems play a central role in conservation initiatives

CRCS: GOALS

5. To build Cree capacity for conservation planning and management
6. To ensure that Cree Youth are engaged in all stages of the Strategy
7. To integrate conservation science principles and build in resilience to climate change
8. To ensure that the Strategy is adaptive and based on the best available knowledge



IMPLEMENTATION

COMMUNITY-LEVEL PLANNING

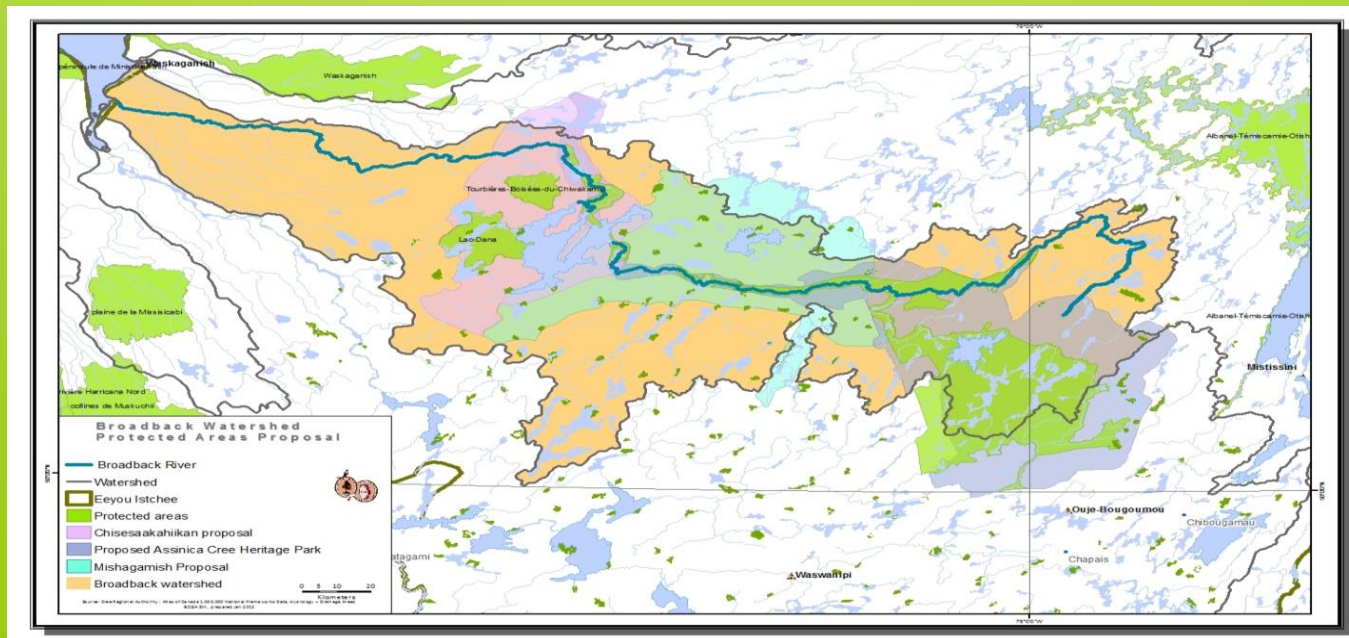
- ❑ Work with Chief/Council, tallymen, land users, Elders and others identify priority areas for protection
- ❑ Decisions about which areas are a priority for conservation comes from the community level. CNG provides technical and advisory support



IMPLEMENTATION

REGIONAL AND WATERSHED LEVEL PLANNING

- Eeyou Protected Areas Committee (EPAC) provides a forum for exchanging ideas, providing guidance and support for protected areas planning, inter-community initiatives, collaborating with neighboring aboriginal nations, regional governments, researchers, ENGOs etc. The CNG is providing support for this regional level work
- Opportunity exists to liaise with EIJBRG Natural Resources Committee on Cat. 3 protected areas initiatives



PARTNERSHIPS

- Example: CNG - Nature Conservancy of Canada collaboration to build GIS based conservation planning decision support tools.
- This provides options for discussion for both regional and community level protected areas planning

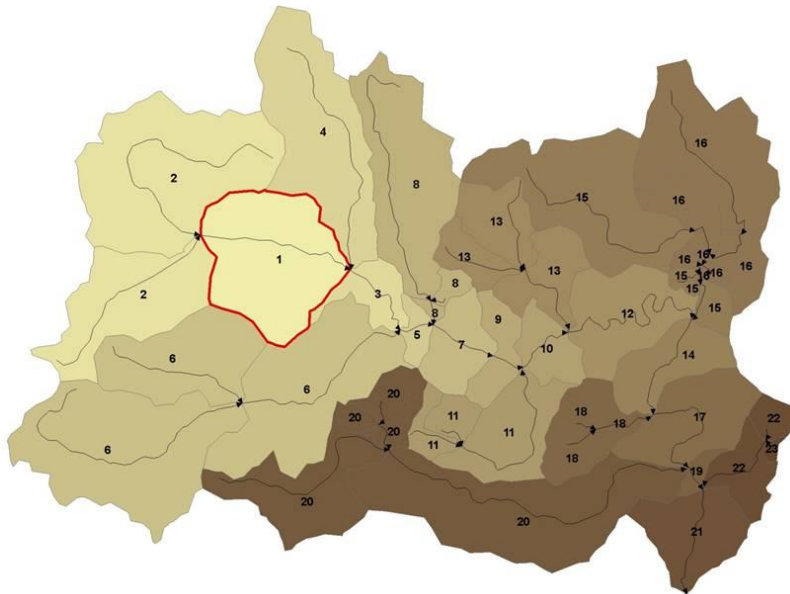
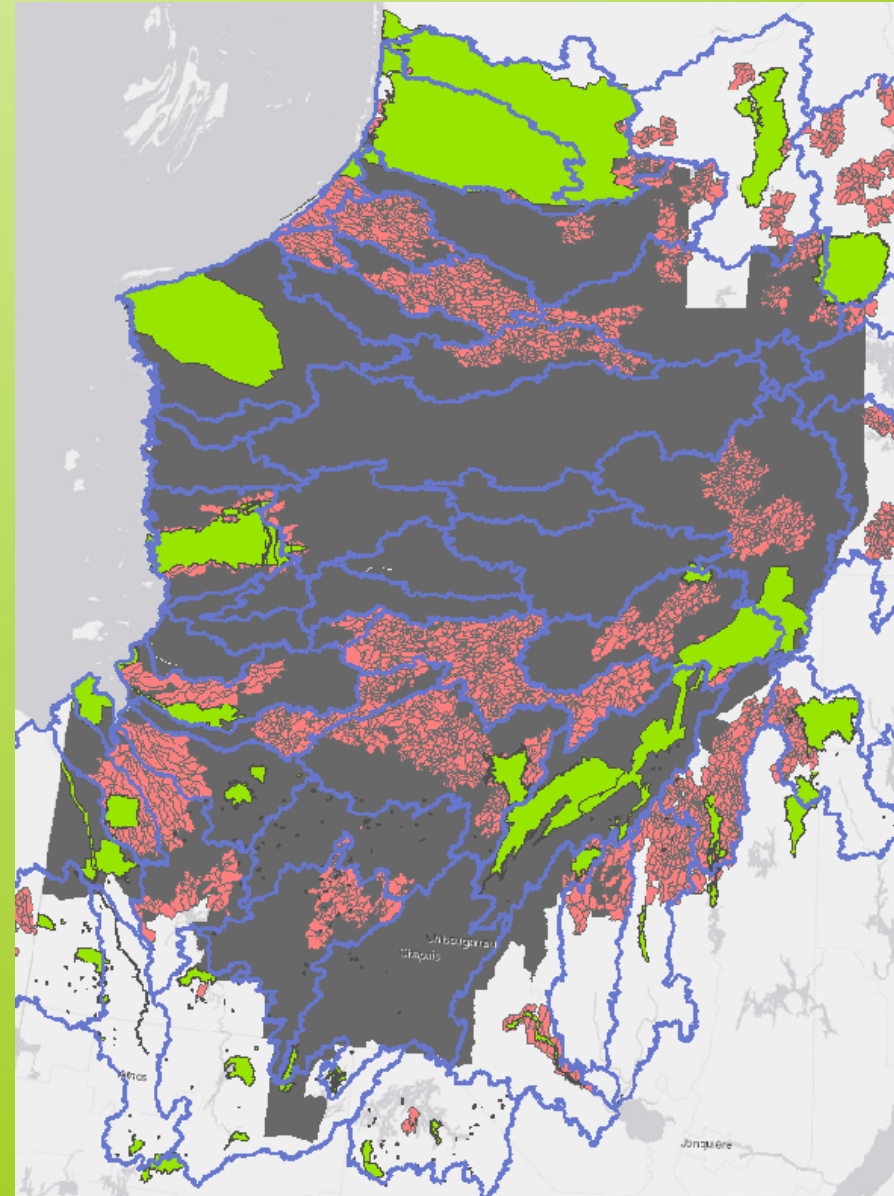
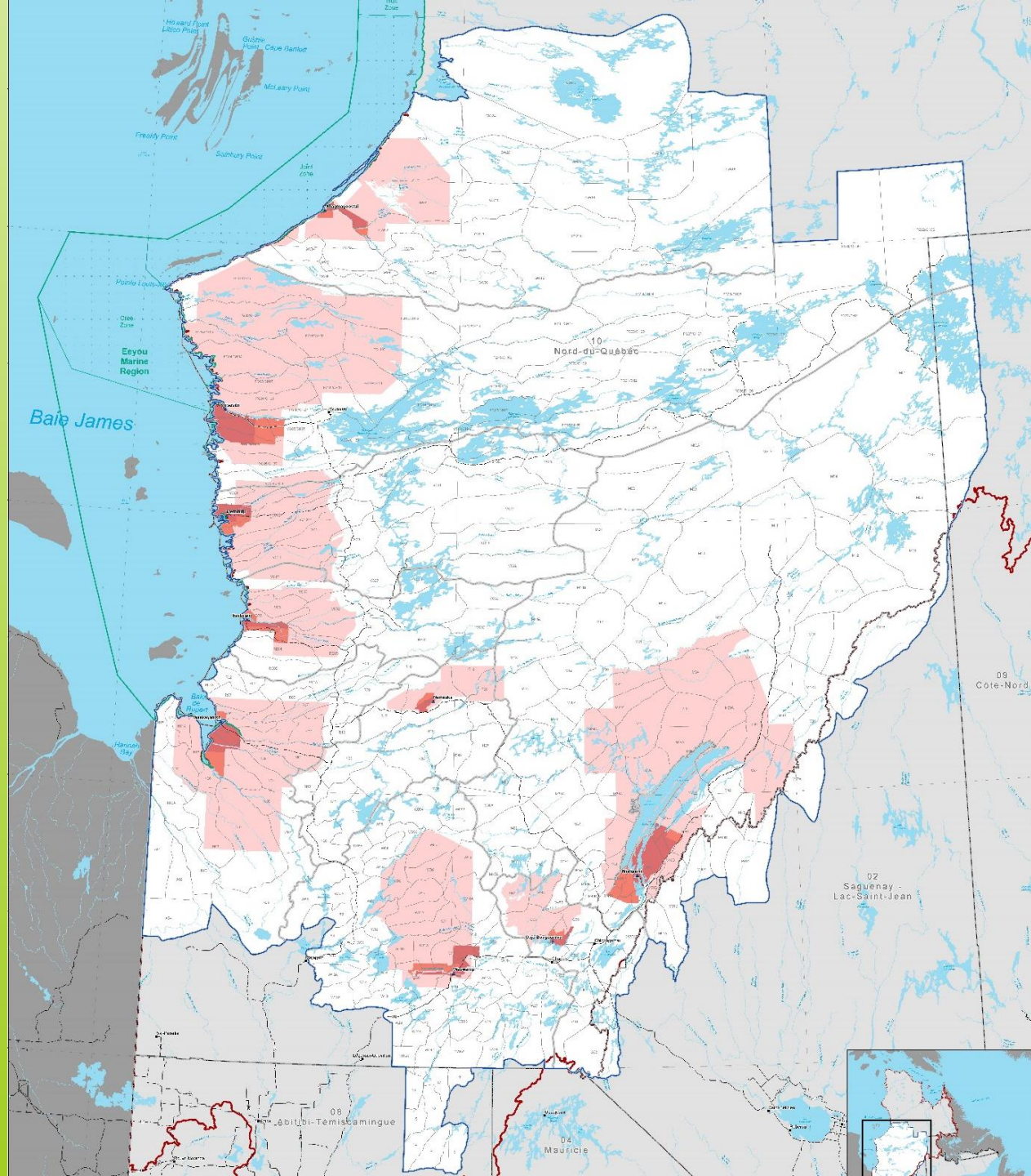


Illustration of the order in which the construction algorithm amalgamates catchments based on stream flow. The construction starts at the seed, labeled 1. Arrows on the stream arcs indicated the direction of stream flow.

PLANNING SCALES: FITTING IT ALL TOGETHER

- ❑ Need for harmonizing many planning scales: the trapline (family hunting territory) level, the community level (all traplines connected to a Cree community), watershed level, and the regional level (Eeyou Istchee as a whole)
- ❑ Need to try to harmonize Cree priority protection areas with the Government of Québec's planning units (or Ecological Reference Framework)

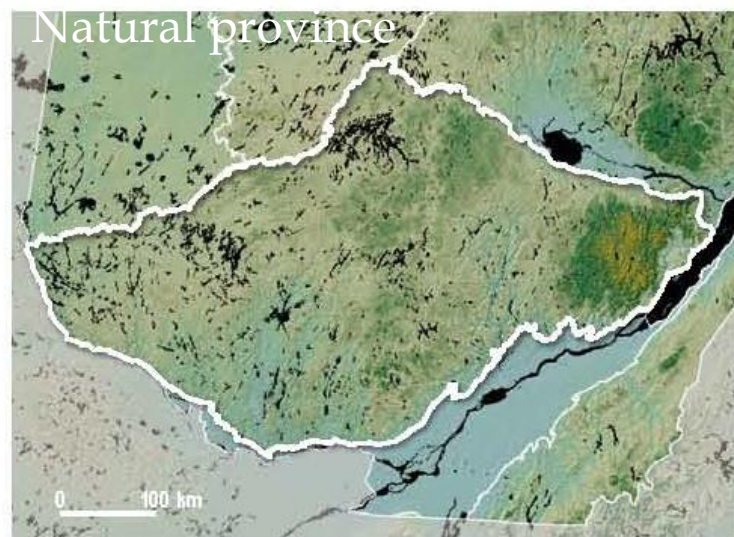
CREE TRAPLINES, COMMUNITY TERRITORIES, JURISDICTIONAL BOUNDARIES



QUEBEC'S ECOLOGICAL REFERENCE FRAMEWORK: NATURAL PROVINCES



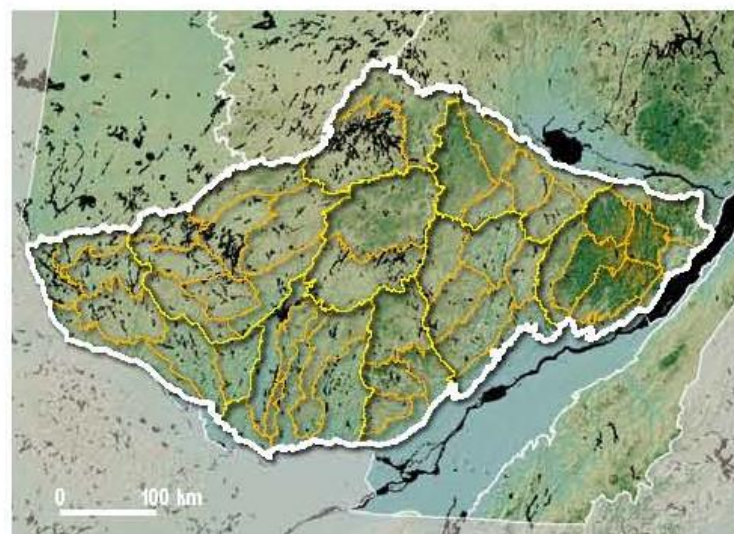
QUEBEC'S ECOLOGICAL REFERENCE FRAMEWORK: SMALLER UNITS



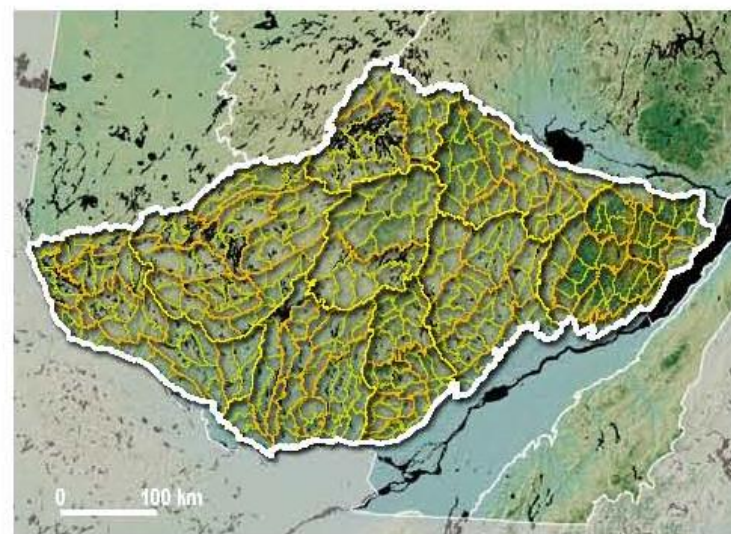
Niveau 1



Niveau 2



Niveau 3



Niveau 4

GOING FORWARD

- While there are many challenges, the CRCS provides a framework to help guide collaborative work internally and with Québec and other partners
- Community level planning is underway. Working with Québec to achieve 20% Plan Nord protection objective by 2020
- The Cree focus so far has been mostly on areas highly valued collectively, and that are abundant in wildlife and have always provided subsistence for the Crees
- A future step will be to look at larger network of conservation areas or zoning, in the context of more comprehensive land use planning, where economic development and conservation interests and needs can be analyzed and balanced to meet the needs of present and future generations

Meegwetch



CRCS document available at: www.eeyouconservation.com